

n° 335

Janvier 2020

« Nul besoin de faire de la Terre un paradis : elle en est un. A nous de nous adapter pour l'habiter. »

Henry Miller
(1945)



#MaCommuneJyTiens



la
VOIX
du FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



www.facebook.com/chartainvilliers



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
LE 11 JANVIER 2020 À 16h00
CÉRÉMONIE DES VŒUX
ET GALETTE

Bonne Année
2020

ÉDITO DU MAIRE

Il est bon, en cette période, de faire un petit bilan de l'année écoulée, ce qui a été réalisé, mais aussi ce qui reste à faire. Cependant, 2020 étant l'année des élections municipales, je ne pourrai le faire car je me dois à un devoir de réserve. Cela pourrait être interprété comme de la « propagande électorale ». Or, à ce jour, je ne peux même pas dire si je briguerais un nouveau mandat... Dans la Voix du Frou de Novembre, nous avons publié un petit article pour demander aux Carnutes de s'investir en rejoignant l'équipe municipale... Pas une seule réponse ! Doit-on en conclure que la vie communale n'intéresse plus personne ? Mais nous pourrions en reparler... j'espère.

C'est pourquoi, je me contenterai de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2020 et surtout la santé, pour vous et ceux qui vous sont proches.

Que cette année 2020 nous donne envie de continuer... pour cela j'ai, nous avons besoin de vous.

Alain BOUTIN

Maire

Comité des fêtes
Chartainvilliers

CHARTAINVILLIERS

DIM 26 JANVIER 2020

LOTO
des Carnutes

Places limitées !!!

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

PALMARES 2019

DIPLOME D'HONNEUR DÉPARTEMENTAL

4ÈME PRIX DÉPARTEMENTAL

DIPLOME DÉCERNÉ À LA COMMUNE DE CHARTAINVILLIERS

FAIT À CHARTRES, LE JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019

AVEC LES FÉLICITATIONS DE

CLAUDE TÉROUINARD
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'YVRE ET LOIR

Yvresse et Loire
c.l.a.u.e.
Comité local d'animation urbaine

Eure-et-Loir
LE DÉPARTEMENT

Bravo à Jean-Pierre et Jérôme, nos deux agents municipaux, qui, cette année encore, ont fleuri notre village avec brio, et permis d'obtenir le 4ème Prix Départemental.

Merci à eux.



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2019

Au cours de cette réunion, les conseillers présents ont donné un accord unanime aux différents points à l'ordre du jour :

- Détermination du nombre d'adjoints au Maire et fixation de l'ordre du tableau

Suite aux courriers reçus de la Préfecture demandant la délibération déterminant le nombre d'adjoints et fixant l'ordre du tableau, le poste de 1^{er} adjoint est supprimé et le conseil municipal reste à trois adjoints jusqu'au 15 mars 2020, date des prochaines élections municipales.

L'ordre du tableau sera :

Maire	Alain Boutin
2 ^{ème} adjoint au maire	Claudie Pichot
3 ^{ème} adjoint au maire	Janine Cheul
4 ^{ème} adjoint au maire	Fabrice Tanty

Approbation des rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Chartres Métropole

La commune est concernée par l'éclairage public, le contingent incendie, la concession d'occupation pour le gaz et le périscolaire, pour lequel Chartres Métropole accepte de prendre en charge les frais de garderie.

Approbation des conditions financières et patrimoniales de retrait de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

Plusieurs réunions ont eu lieu en Préfecture à ce sujet. Lors de la réunion du 29 novembre, les communes ayant rejoint Chartres Métropole en janvier 2018 ont signé la sortie de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France, qui devra nous reverser 76.180 euros.

Approbation du projet de directive de protection et de mise en valeur des paysages destinés à préserver les vues sur la cathédrale de Chartres

Seul est concerné le Chemin de Berchères, où seront exclus la construction d'immeubles, d'éoliennes, s'agissant d'une zone agricole et d'un périmètre protégé, donc non constructible.

Décision modificative pour intégration des résultats du budget eau/assainissement dans le budget commune

Du fait de notre entrée à Chartres Métropole, il convient d'intégrer dans les comptes du budget Commune 2019 les résultats du budget eau/assainissement 2018.

Décisions modificatives :

Dépenses de fonctionnement :	
imputation 678	+ 52.288.50 €
Recettes de fonctionnement :	
imputation 002	+ 52.288.50 €
Dépenses d'investissement :	
imputation 1068	+ 65.516.82 €
Recettes d'investissement :	
imputation 001	+ 65.516.82 €

Il convient également d'intégrer les éléments de la CLECT :

Dépenses de fonctionnement :	
imputation 73211	+ 3.531.00 €
Recettes de fonctionnement :	
imputation 7328	+ 21.550.00 €
Dépenses de fonctionnement :	
Imputation 739118	+ 29.070.00 €
Dépenses de fonctionnement :	
imputation 739211	- 11.051.00 €

Modification statutaires de Chartres Métropole

La mise en conformité des statuts de Chartres Métropole au titre de compétences obligatoires et supplémentaires, approuvée par le conseil communautaire, comprend l'inscription des compétences :

- 8° Eau
- 9° Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L2224-8 10° Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L2226-1.

Masses communales 2019

Il s'agit de trois baux conclus avec Mathieu Binet, Société de Chasse de Chartainvilliers et Earl de l'Avenir pour un montant total de 105.26 €.

Renouvellement de la convention avec la Fourrière Départementale Eurélienne

La convention prendra fin le 31 décembre 2019. Aucune sollicitation n'a été faite durant l'année pour la commune.

Les tarifs resteront inchangés pour 2020 (environ 700 € par an).

Questions diverses :

Enquête publique pour le P.L.U.

Le commissaire enquêteur a tenu sa première permanence ce matin. Deux autres permanences : les samedi 14 décembre 2019 et jeudi 9 janvier 2020, date de clôture de l'enquête publique.

Les annonces obligatoires ont été effectuées (2 journaux, affichage local, site internet et application Panneau-Pocket)

Application PanneauPocket

Les gens sont plutôt satisfaits de ce service.

Travaux de réfection de voirie du Chemin de Berchères terminés.

Entreprise LIMAGRAIN

Deux sites (les hangars rue de l'Egalité et la serre aux abords de la 906) sont en cours d'être vendus à un agriculteur de la commune.

Aucun acquéreur pour l'instant pour les bureaux. Des contacts ont été pris avec Chartres Métropole dans le cadre du développement économique.

Parcours BMX

L'installation est terminée, mais les dernières conditions météorologiques n'ont pas permis une utilisation par les jeunes de la commune.

Animations

La soirée de Beaujolais nouveau et le repas des Carnutes ont été une réussite.

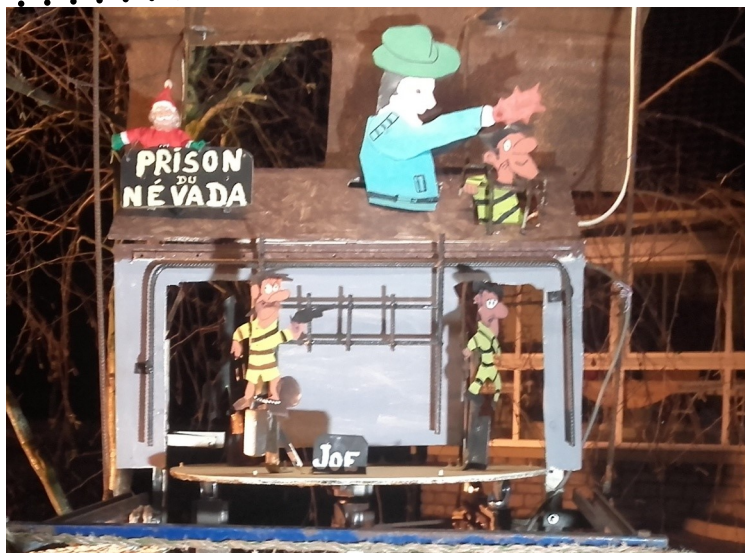
Le marché des artisans et artistes locaux, organisé par le Comité des Fêtes avec la dégustation de la carnuvette a rencontré un très grand succès.

L'après-midi récréatif de Noël organisé pour les jeunes enfants, encore trop absents cette année encore, mais les anciens avaient, comme d'habitude, répondu présents.

Les jouets non réclamés seront gardés pour l'an prochain et les colis des anciens non présents leur seront portés.

Notre ami René Mouton a, une fois de plus, créé une animation pour les fêtes.

Merci à lui pour ce travail qui ravit chaque année petits et grands.



Comme chaque année la municipalité a organisé l'après-midi de Noël pour les petits, les anciens et les nouveaux arrivants.

Cette année encore, trop peu d'enfants ont assisté à ce moment de joie.

Le nouveau conseil municipal issu des prochaines élections municipales, au travers de la commission des fêtes devra peut-être revoir cette organisation qui demande du temps, de l'énergie et coûte de l'argent...



UNE CARNUTE FUTURE CHAMPIONNE

« J'ai le plaisir de vous informer que la jeune Chloé LEVERD demeurant dans notre commune, et qui aura 16 ans en mars 2020, joueuse de tennis classée à 15/1, a été engagée au Tournoi Bonne Année de Chartres, plus gros tournoi de tennis d'Eure-et-Loir. Chloé a passé avec succès son premier tour mardi 3 décembre, mais a malheureusement dû s'incliner contre plus forte qu'elle au tour suivant. Nous espérons tous la revoir l'an prochain. Avec tous nos encouragements. »

Jean-Pierre LEJEUNE

Président Comité Tennis 28





Cinémobile

vendredi **24** janvier

MAINTENON

PLACE ARISTIDE
BRIAND



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
1	E	P	I	N	A	R	D	S		U	R	E		C	H	A	N	T	S
2	C	A	T	E	G	O	R	I	E	S		S	P	A		I	O	W	A
3	O	T	E		A	S	A		T	U	T		A	B	O	N	N	E	S
4	L	I	M	A	C	E		F	E	R	R	E	R		B	E	L	E	
5	I	N		N	E	R	E	R		P	I	S	T	E	E		I	D	A
6	E		V	O	R	A	C	E	M	E	N	T		T	I	G	E	M	
7	R	E	E	R		I	O		U	S		O	S	A		R	U	A	I
8	E	U		M	O	E	U	R	S		S	C	A	L	P	E		L	E
9	S	I	S	A	L		L	E	C	H	E		G	E	L	E	E	S	
10		D	E	L	A	V	E		L	A	R	D	E		A	N	T	A	N
11	G	E	N	E	V	I	E	V	E		A	U	S	S	I		E	C	U
12	R	E	T	S		E	S	S	E	N	C	E		U	T	I	L	E	S

	1				9		5	8
				6				
9				2		7	4	
		9	5			3	7	
				3				4
1								
	2						9	
6				7				
		4	1	8			3	

RAPPEL

La déchèterie de Pierres sera fermée pour travaux de mise aux normes du 6 janvier au 2 février 2020. La déchèterie la plus proche est située à Harleville.